



SANTE MENTALE EUROPE – MENTAL HEALTH EUROPE –aisbl  
Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles  
Tél. +32 2 280 04 68 - Fax +32 2 280 16 04  
E-Mail: [info@SME-sme.org](mailto:info@SME-sme.org)  
Site internet: [www.SME-sme.org](http://www.SME-sme.org)

A large, stylized illustration of a feather, rendered in brown and black outlines, is positioned diagonally across the center of the page. The feather's shaft points towards the bottom left, and its vane extends towards the top right.

# **Santé Mentale Europe**

## **RAPPORT ANNUEL 2007**



Avec le soutien de la Commission européenne

## **RAPPORT ANNUEL 2007**

*Présenté à l'Assemblée Générale  
Aalborg (Danemark), le 09 août 2008*

### **TABLE DES MATIERES**

MESSAGE DE LA PRESIDENTE.....	2
INTRODUCTION .....	3
MISSION DE SME.....	4
STRUCTURE DE SME.....	4
FINANCES.....	8
DOMAINES DE TRAVAIL PRINCIPAUX DE SME .....	11
PROMOTION DE LA SANTE MENTALE ET PREVENTION DES TROUBLES .....	11
INCLUSION SOCIALE ET SANTE MENTALE .....	12
HANDICAP ET SANTE MENTALE .....	14
DROITS DE L'HOMME ET SANTE MENTALE.....	15
COMMUNICATION SUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA SANTE MENTALE..	17

## MESSAGE DE LA PRESIDENTE

Chers amis,

2007 a été désignée Année européenne de l'égalité des chances. Cette Année a démarré à Berlin en janvier et elle a pris fin en novembre à Lisbonne, mais l'action positive pour promouvoir l'égalité des chances se poursuivra bien au-delà. La participation active de SME peut être considérée comme une contribution de taille à ce processus qui interpelle, mais qui donne aussi des satisfactions: à savoir, expliquer la contribution que peuvent apporter les personnes, les familles, les écoles, le lieu de travail et les milieux thérapeutiques à la promotion de la santé mentale positive et du bien-être.

La vision de SME a été mise en avant lors de sa conférence annuelle, en juin à Vienne, organisée en partenariat avec Pro Mente Autriche pour approfondir le sujet *«Pas de santé sans santé mentale– du slogan à la réalité»*. La conférence a été relayée de façon positive dans la presse nationale et locale et elle a fait comprendre aux élus politiques et aux décideurs que la santé mentale était un indicateur clé du progrès économique, social et humain.

Autre avancée de taille en 2007: la conclusion du projet *«Bonnes pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale»*. Accompagnée de représentants de 10 pays de l'UE, SME a eu le privilège de visiter des exemples novateurs de bonnes pratiques en Belgique, en République Tchèque, en Ecosse et en Slovaquie. Ces rencontres nous ont permis de saluer et de partager la diversité d'approches créatives pour mettre en place une santé mentale positive et un bien-être et de promouvoir l'inclusion sociale.

Je reste persuadée que la vision européenne de la santé mentale dépend de la contribution vitale des initiatives de qualité et des projets de proximité dynamiques. Ce fut un plaisir de rencontrer en 2007 tant de personnes qui offrent d'excellents services, sur l'ensemble du continent européen en s'y engageant cœur et âme et en apportant leur contribution personnelle et professionnelle.

Le député européen John Bowis a invité SME à prendre part en décembre à un débat très animé au Parlement européen sur le thème *«Egalité des chances, égalité du respect: encourager le bien-être mental sur le lieu de travail»*. Le débat a reconnu que dans le cadre de la croissance économique et du progrès, de nombreux citoyens faisaient l'expérience du stress et d'une santé mentale déficiente, surtout en lien avec le monde du travail.

Nous savons tous que les problèmes internationaux ont un impact sur nous au niveau local. C'est pourquoi SME se considère comme l'ONG qui fait en sorte que les problèmes européens et internationaux soient reliés à vos communautés locales, où que vous soyez. SME a comme vision centrale une promotion positive du bien-être et nous affirmons que tout le monde mérite d'être traité avec respect et de bénéficier d'une intégration active au niveau social, économique et politique pour parvenir à la cohésion sociale et au respect de la société civile.

J'aimerais remercier tous ceux qui ont soutenu SME, en particulier les usagers et leurs familles, pour leur détermination à poursuivre activement leur travail afin d'améliorer la qualité de vie des personnes qui sont vulnérables et qui connaissent des problèmes de santé mentale au quotidien.

Malgorzata Kmita, Présidente de SME

## INTRODUCTION

SME a une longue histoire et elle joue un rôle important en matière de sensibilisation et de lutte contre les tabous, les préjugés et la stigmatisation associés à la maladie mentale. Veiller à ce que la santé mentale devienne partie intégrante de toutes les politiques concernant l'inclusion sociale est devenue l'une des activités principales de SME et l'un des domaines de préoccupation majeure des personnes souffrant de problèmes de santé mentale chroniques. A cet effet, SME développe des projets d'échange européens avec ses organisations membres, formule des recommandations en matière de politique et de stratégies dans le domaine de la santé mentale et de l'inclusion sociale en se basant sur ces projets et fait pression sur les institutions européennes afin de les conscientiser par rapport à cette question importante, exactement de la même façon que les membres de SME organisent des campagnes au niveau local et national.

En 2007, le programme de travail de SME dans ce domaine était intitulé «*De l'exclusion à l'inclusion : faire de l'inclusion sociale une réalité pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans l'Union Européenne*» (soutenu par la Commission européenne dans le cadre du programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale). Le programme de travail s'est basé sur les résultats obtenus et les leçons apprises du projet de SME 2005-2007 «*Bonnes pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*» et avait pour but d'accroître les efforts permettant de faire un travail de conscientisation par rapport à la nécessité de promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale à tous les niveaux :

- analyser la situation d'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans tous les Etats membres de l'UE, au niveau de l'accès aux services sociaux et de santé, à l'emploi, à l'enseignement et à la formation, au logement, au transport et à la vie sociale ;
- dans tous les Etats membres de l'UE, d'une part inviter les différents intervenants à se rencontrer et à discuter avec tous de la situation actuelle d'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale et d'autre part de développer de concert des propositions et des stratégies politiques en matière d'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale ;
- dans tous les Etats membres de l'UE, contribuer aux Rapports nationaux sur les stratégies de protection sociale et d'inclusion sociale et participer au contrôle et à la mise en application de ces rapports.
- Diffuser les résultats des activités à tous les niveaux : local, national, régional et européen.

Dans son programme de travail de 2007, SME a fait des pas significatifs en vue de promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, à savoir matérialiser une société européenne où tout un chacun jouit d'un niveau élevé de santé mentale, vit en tant que citoyen à part entière et a accès aux droits de l'Homme et aux services appropriés et à un soutien lorsque cela s'avère nécessaire, par le biais d'une meilleure intégration des questions liées à la santé mentale dans les processus d'inclusion sociale au niveau local, national, régional et européen.

Un autre domaine d'action important de SME est son travail en faveur de la promotion de la santé mentale et du bien-être. Nous sommes impliqués en tant que partenaire dans différents projets importants tels que ProMenPol, CAMHEE et IMHPA. C'est également en 2007 que le Projet « Economie de la santé mentale » a pris fin. Nous y reviendrons dans les détails plus loin dans ce rapport annuel.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de SME: [www.SME-sme.org/](http://www.SME-sme.org/)

Nous tenons à exprimer nos remerciements aux membres et aux sympathisants pour leur travail et leurs efforts en 2007 et nous espérons pouvoir continuer notre collaboration fructueuse en vue de réaliser nos objectifs conjoints !

Mary Van Dievel,  
Directrice de SME

## **MISSION DE SME**

Depuis plus de vingt ans déjà, SME s'efforce de promouvoir et de représenter la santé mentale dans son sens le plus large sur l'ensemble du continent européen. SME est désormais reconnu pour son rôle innovateur et de premier plan. Au cours de ces dernières années, il est devenu encore plus évident qu'il fallait faire entendre une voix européenne dans le domaine de la santé mentale.

SME offre à toute organisation qui le désire la possibilité de contribuer à l'édification d'une Europe où tous les citoyens jouissent d'un niveau élevé de santé mentale, que ce soit au sein de l'Union Européenne ou au-delà, dans une Europe plus large. SME soutient l'émancipation de différents groupes dans le domaine de la santé mentale afin d'établir des partenariats égaux, d'offrir une égalité des chances aux différentes parties concernées et de faire en sorte que l'on subvienne aux besoins de la population en matière de santé mentale.

SME joue un rôle important au niveau de la sensibilisation et de la lutte contre les tabous, les préjugés et la stigmatisation associés à la maladie mentale.

Afin de remplir ce rôle stratégique, SME travaille en étroite collaboration avec le Bureau régional européen de l'Organisation Mondiale de la Santé, a un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et une fonction de liaison pour la promotion de la santé mentale auprès de la Commission européenne.

SME est membre de plusieurs groupes de plaidoyer et de lobby au niveau européen : la Plateforme sociale, l'Alliance européenne pour la santé publique, le Forum européen des personnes handicapées, le Forum européen des patients et le Lobby européen des femmes.

## **STRUCTURE DE SME**

SME est une ONG européenne et une organisation représentative des associations et des organisations actives dans le domaine de la santé mentale au niveau local, national, régional et européen. Celles-ci comprennent des ONG, des usagers des services de santé mentale, leurs familles et leurs soignants, des professionnels, des institutions de recherche et d'enseignement et des bénévoles. Au 31 décembre 2007, SME comptait 51 organisations membres effectifs, 16 organisations membres associés et 64 membres individuels.

**MEMBRES DE SME**

Organisations membres effectifs : 51  
Organisations membres associés: 16  
Membres individuels: 64

|

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Tous les membres effectifs et les membres individuels votants.  
Les membres associés et tous les autres membres individuels peuvent participer mais n'ont pas le droit de vote.  
Elle se réunit une fois par an.  
Elle est l'instance de prise de décision la plus élevée.

|

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Composé de 15 membres représentant les organisations membres effectifs (12) et les membres individuels votants (3).  
Se réunit au moins deux fois par an.

|

**COMITE EXECUTIF**

5 membres (Président, Vice Président, Trésorier, Secrétaire et un membre sans fonction).  
Elu par le Conseil d'Administration + ex officio la Directrice et les Conseillers politiques seniors.  
Se réunit au moins quatre fois par an.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'Assemblée Générale de SME a eu lieu le 02 juin 2007 à Vienne. Quelque 50 personnes y étaient présentes.

L'Assemblée a approuvé et adopté le Rapport annuel de 2006, ainsi que le bilan de 2006 et le budget pour 2007.

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SME (2006-2009)**

Claude Deutsch, Advocacy France  
Sandra Grant, InterMinds, Ecosse  
Brian Howard, Santé mentale Irlande  
Marianne Carisius Kastrup, SIND, Danemark  
Luigi Leonori, SMES-Europa, Belgique  
Malgorzata Kmita, Royaume Uni  
Nace Kovac, SENT, Slovénie  
Elisabeth Muschik, Pro Mente Autriche  
Petr Nawka, Integra, Slovaquie  
Pino Pini, AISMe, Italie  
Marita Ruohonen, Association finlandaise de santé mentale  
Kristina Salonen, Finlande  
Dimitris Tataridis, Société pour la psychiatrie sociale et la santé mentale, Grèce  
Colette Versporten, Belgique

Le Conseil d'Administration de SME ne s'est réuni qu'une seule fois en 2007.

### **COMITE EXECUTIF**

Présidente : Malgorzata Kmita  
Vice-Présidente: Elisabeth Muschik  
Trésorière : Colette Versporten  
Secrétaire : Nace Kovac  
Membre sans fonction : Brian Howard

Le Comité Exécutif a eu quatre réunions en 2007.

### **CONSEILLERS POLITIQUES SENIORS**

John Henderson  
Josée Van Remoortel

### **SECRETARIAT DE SME**

#### **Directrice:**

Mary Van Dievel

#### **Coordinateurs de projet:**

Mariantonietta Fresu : « Réseau européen d'économie de la santé mentale -Phase II" (MHEEN II)

Sogol Noorani : « Bonnes pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale » (depuis septembre 2007 : Chargée de politique sociale)

#### **Chargée d'information:**

Fanny Muller

#### **Assistante administrative:**

Marie-Christine Terlaeken

## **COMITES DE SANTE MENTALE EUROPE**

### Comité d'affiliation et d'accréditation

Présidente : Josée Van Remoortel, Conseillère politique senior de SME  
Paul Arteel, Association flamande de santé mentale, Belgique  
Athena Frangouli, Société de psychiatrie sociale et de santé mentale, Grèce  
Mariano Hernandez, membre individuel, Espagne  
Inge Schöck, Allemagne  
Vesna Svab, SENT, Association slovène de santé mentale, Slovénie

### Comité des finances

Présidente : Colette Versporten, Trésorière de SME  
Brian Howard, membre du Conseil d'Administration de SME  
Josée Van Remoortel, Conseillère politique senior, SME

Ex officio:

Benoît Broekmans, Comptable  
Mary Van Dievel, Directrice de SME

### Comité de SME sur la santé mentale et les droits de l'Homme

Président: Peter Kinderman, Royaume Uni  
Coordinatrice: Fanny Muller, Chargée d'informations de SME

Paul Arteel, Belgique  
John Connolly, Irlande  
Claude Deutsch, Membre du Conseil d'Administration de SME, France  
Martine Dutoit, France  
Gabor Gombos, Hongrie  
John Henderson, Conseiller politique senior de SME  
Malgorzata Kmita, Présidente de SME  
Nace Kovac, Sent, Membre du Conseil d'Administration de SME  
Pirkko Lahti, Finlande  
Elisabeth Muschik, Vice Présidente de SME  
Mary Van Dievel, Directrice de SME  
Josée Van Remoortel, Conseillère politique senior de SME

### Comité de SME sur la santé mentale et les femmes

Présidente: Colette Versporten, Belgique  
Sandra Grant, Royaume Uni  
Malgorzata Kmita, Royaume Uni  
Elisabeth Muschik, Autriche  
Mary Van Dievel, SME  
Josée Van Remoortel, SME  
Marita Ruohonen, Finlande  
Kristina Salonen, Finlande

Comité de SME sur la santé mentale et les personnes d'origine émigrée  
(mis sur pied en juin 2007)

Présidente : Marianne Kastrup, Danemark  
Coordinatrice : Sogol Noorani, Chargée de politique de SME  
Pamela Bell, Belgique  
Tarafa Baghajati, Autriche  
Julie-Jaye Charles, Royaume Uni  
Sandra Grant, Ecosse  
Malgorzata Kmita, Présidente de SME  
Els van Mourik, Pays Bas  
Espe NgitRoyaume Unia, Royaume Uni  
Valeriu Nicolae, Roumanie  
Raghu Raghavan, Royaume Uni  
Ali Taghian, Autriche  
Alain Vanoeteren, Belgique  
Marcel Vige, Royaume Uni  
Felicity De Zulueta, Royaume Uni

## **FINANCES**

### **COMMENTAIRES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE 2007**

#### 1. Revenus et dépenses

##### Recettes

Les revenus de SME sont principalement constitués de subventions de l'Union européenne. A ces revenus s'ajoutent les participations des partenaires (co-financements), les cotisations de membres, des revenus locatifs et quelques revenus divers (intervention ONEM, dons, produits financiers et exceptionnels).

##### Charges

Il y a trois types de charges:

1. Les frais de fonctionnement liés au suivi des projets et au programme de travail (honoraires des partenaires, séjours et déplacements, etc.) ;
2. Les frais de personnel ;
3. Les frais généraux (immeuble, frais de bureau, support technique, etc.).

Les comptes de l'année 2007 ont été clôturés en boni de 220,47 EUR.

#### 2. Bilan

##### Actif

Une phase de rénovation des locaux a débuté au cours de cet exercice. Le montant total des travaux déjà investis au 31/12/07 s'élève à 22.521,54 EUR. Notre situation de trésorerie est saine, et des subsides pour un montant de 153.000,00 EUR sont encore à percevoir.

### Passif

Les dernières mensualités du prêt consenti pour l'achat de l'immeuble seront remboursées dans le courant de l'année 2008.

Un nouveau prêt pour la rénovation des locaux a été contracté au cours de l'exercice pour un montant non encore défini avec précision. Il devrait être l'ordre de 40.000,00 EUR.

La dette envers les fournisseurs a augmenté. Cette augmentation est due à une réception massive de facture d'honoraires fin décembre. La plupart de ces factures ont été apurées dans la première partie de l'année 2008.

Nous avons constitué une provision pour départ du personnel pour un montant de 22.000,00 EUR et une provision pour grosses réparations et entretiens des locaux de 15.000,00 EUR. Une assurance-groupe a été contracté et pris en charge sur cet exercice 2007.

Des subsides sont reportés à concurrence de 14.080,00 EUR.

Benoît Broekmans, comptable fiscaliste.

### **COMMENTAIRES DE LA TRESORIERE ET PRESIDENTE DU COMITE FINANCIER**

Le Comité financier s'est réuni deux fois en 2007 pour assurer le suivi des comptes recettes/dépenses.

Comme en 2006, la situation financière de l'année 2007 est celle du renforcement d'un équilibre financier: la trésorerie est saine, le remboursement du prêt pour l'achat de l'immeuble touche à sa fin, une provision a pu être constituée en prévision du départ du personnel, des travaux de première nécessité ont pu être effectués dans l'immeuble.

Cette situation saine est le fruit d'une gestion sévère des dépenses durant cette année.

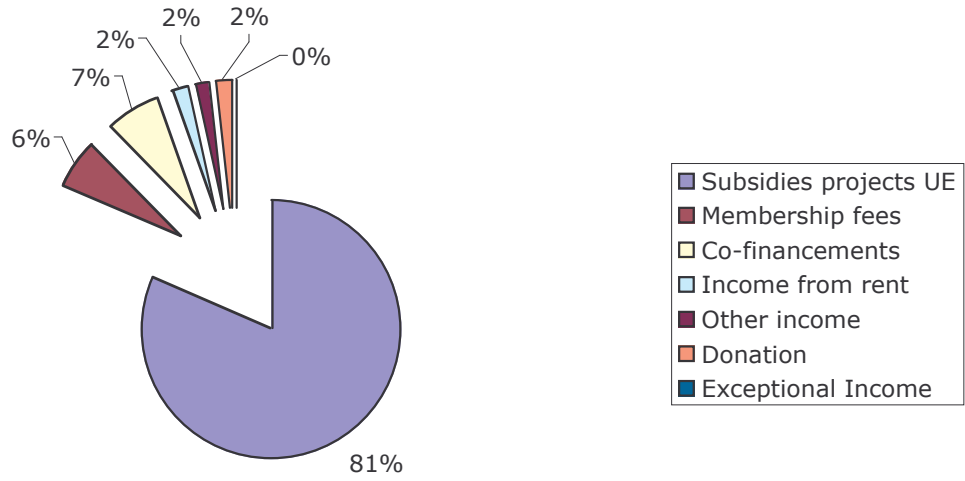
Grâce au travail de qualité effectué par Mary Van Dievel, directrice et par l'équipe qui la seconde, SME a pu obtenir plusieurs projets importants auprès de la Commission européenne. Cette reconnaissance européenne doit encourager l'affiliation de nouveaux membres des 27 pays et le paiement régulier des cotisations de nos membres déjà inscrits. Actuellement, seulement 6% des rentrées proviennent des cotisations, fixons nous l'objectif de doubler ce montant en 2008.

C'est agréable pour une trésorière de pouvoir vous présenter des résultats financiers positifs !

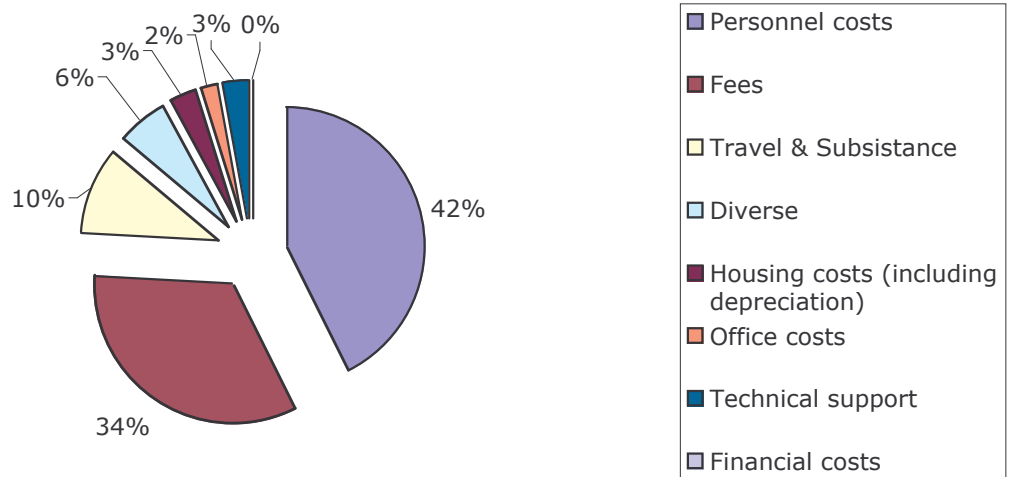
Que la Directrice, les Conseillers, le Conseil d'administration et toute l'équipe soient remerciés de leur importante implication au sein de Santé Mentale Europe.

Colette Versporten.

### Income 2007



### Expenditure 2007



## DOMAINES DE TRAVAIL PRINCIPAUX DE SME

### PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE ET PREVENTION DES TROUBLES

Dans sa stratégie politique annuelle de 2007, la Commission a entamé l'élaboration d'un cadre communautaire pour des services de santé sécurisés, efficaces et de grande qualité en renforçant la coopération entre les Etats membres et en offrant une certitude quant à l'application de la législation communautaire aux services de santé et aux soins de santé. SME a réagi à la consultation lancée par la Commission sur les services de santé et a proposé que l'organisation des services de santé prenne en compte les principes d'accessibilité, de soins coordonnés, de la continuité des soins, de leur efficacité, de l'équité et du respect des droits de l'Homme. En outre, SME a plaidé en faveur de l'établissement d'un cadre communautaire permettant de soutenir la mise à disposition des services de santé mentale.

Le 23 octobre 2007, la Commission européenne a adopté le Livre Blanc sur la stratégie pour la santé : « *Ensemble pour la santé : une approche stratégique pour l'UE 2008-2013* ». Cette stratégie a pour but d'offrir, pour la première fois, un cadre stratégique global qui s'articule autour de trois axes : 1) les questions clefs dont il faut se saisir pour protéger et améliorer la santé en Europe, y compris la santé mentale et le bien-être 2) intégrer la santé dans toutes les politiques et 3) renforcer la voix de l'UE dans le domaine de la santé sur le plan international. Cette stratégie vise à établir des objectifs clairs permettant d'orienter le travail futur en matière de santé au niveau européen et de définir des mécanismes pour leur mise en œuvre, dans le cadre d'un partenariat avec les Etats membres. Dans sa réponse à la discussion sur le document de stratégie, SME a insisté sur le fait que cette stratégie devrait accorder plus d'importance à l'engagement concernant l'intégration de la santé, y compris la santé mentale, dans tous les secteurs et toutes les politiques de l'UE.

SME a été associé au travail de suivi de la consultation de la Commission concernant le Livre Vert sur la santé mentale (2005). En décembre 2007, la Commission européenne a annoncé que la stratégie de l'UE prévue en matière de santé mentale a été remplacée par des plans visant à l'établissement d'un « Pacte en matière de santé mentale ». La première étape de ce processus sera la Conférence de haut niveau sur la santé mentale, organisée à Bruxelles le 13 juin 2008. Cette Conférence de haut niveau a pour but d'élaborer un Pacte européen en matière de santé mentale. Ce Pacte sera constitué d'une déclaration exprimant la volonté des Etats membres et des intervenants des différents secteurs tel que la santé, l'enseignement, le lieu de travail, les affaires sociales et la société civile à s'engager à mener un travail à long terme d'échange et de coopération sur le rôle de la santé mentale, du bien-être et des troubles. SME regrette que l'Union Européenne ne soit pas parvenue à un accord sur l'adoption d'une stratégie commune en matière de santé mentale au sein de l'UE qui aurait permis de promouvoir la santé mentale positive et le bien-être de tous et d'encourager une meilleure coopération parmi les Etats membres afin de mieux aborder les inégalités au sein et parmi les différents pays.

#### **Activités et événements phares de SME:**

- Participation aux activités du Réseau européen pour la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux (IMHPA), avec le soutien de la Commission européenne, DG Santé et protection des consommateurs (**a pris fin en septembre**).
- Déjeuner-débat de SME sur le thème «*Egalité des chances, égalité du respect: encourager le bien-être mental sur le lieu de travail*», à l'invitation de John

Bowis, député européen (Groupe PPE-DE) au Parlement Européen à Bruxelles **(5 décembre)**

- Coordination du projet « Réseau européen d'économie de la santé mentale - Phase II », dirigé par l'Ecole d'économie de Londres, avec le soutien de la Commission européenne, DG Santé et protection des consommateurs **(a pris fin en décembre)**.
- Participation aux réunions du Forum européen des politiques de santé, regroupant les organisations coupoles qui représentent les intervenants du secteur de santé et dont le but est de veiller à ce que la stratégie de l'UE en matière de santé reste ouverte, transparente et réponde aux préoccupations du public **(en cours)**.
- Participation au projet « ProMenPol – Promouvoir et protéger la santé mentale, soutenir les politiques à travers l'intégration de la recherche, des approches et des pratiques actuelles », avec le soutien du 6<sup>ème</sup> programme cadre **(en cours)**.
- Participation au projet Européen « CAMHEE – Santé mentale des enfants et des adolescents dans une UE élargie », avec le soutien de la Commission européenne, DG Santé et protection des consommateurs **(en cours)**.
- Implication dans le Groupe de consultation des intervenants sur l'information aux patients, mis sur pied par l'Alliance européenne pour la santé publique (EPA) dans le but de coordonner des actions avec les autres organisations de santé et de consommateurs afin d'élaborer une stratégie de plaidoyer commune visant à maintenir la visibilité de la santé publique dans le débat sur l'information fournie aux patients **(en cours)**.

## **INCLUSION SOCIALE ET SANTE MENTALE**

La méthode ouverte de coordination (MOC) représente la dimension sociale de la stratégie de Lisbonne de l'UE, qui a été établie en 2000 et revue et révisée en 2005. Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, il s'agit de renforcer mutuellement les politiques dans les domaines économique, social et d'emploi. Cette intention a été réaffirmée lors de la réunion des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UE au printemps 2007, lorsqu'ils ont souligné dans leurs conclusions le fait que «les objectifs sociaux communs des Etats membres devraient être mieux pris en considération dans l'agenda de Lisbonne». Dans le cadre du processus de la MOC, les Etats membres rédigent régulièrement un rapport national sur leurs stratégies en matière de protection et d'inclusion sociale (Rapport stratégique national). Les premiers rapports, couvrant les trois axes essentiels de la MOC pour la période 2006-2008 (inclusion sociale, pensions et soins de santé et soins à long terme), ont été soumis à la Commission européenne en septembre 2006.

En 2007, SME a mis en oeuvre son programme de travail dans le domaine de l'inclusion sociale sous la bannière suivante : « De l'exclusion à l'inclusion : faire de l'inclusion sociale une réalité pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans l'Union Européenne ». Ce programme était basé sur les résultats obtenus et les leçons apprises du projet SME sur les « Bonnes pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale », qui s'est achevé en 2007. Ce projet, qui se voulait une analyse de la situation de l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale des 10 pays partenaires impliqués en Europe, a démontré qu'il était urgent de mener à bien des efforts et des actions concertés dans tous les Etats membres de l'UE afin de briser le cercle vicieux des problèmes de santé mentale et d'exclusion sociale.

Ainsi le programme de travail de SME en 2007 avait pour but d'accroître les efforts en matière de sensibilisation à tous les niveaux et parmi tous les acteurs à propos des

besoins et défis actuels que doivent relever les personnes ayant des problèmes de santé mentale et connaissant l'expérience de l'exclusion sociale, et d'élaborer des propositions concrètes qui peuvent aider les professionnels et les élus politiques à renforcer un cadre permettant de développer des stratégies et de coordonner des politiques au niveau national au sein et parmi les Etats membres de l'UE sur des questions concernant ce groupe particulièrement vulnérable.

A cet effet, les organisations membres de SME ont recueilli des informations dans tous les Etats membres de l'UE sur la situation d'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, ont réuni les différents intervenants et ont discuté ensemble de la situation actuelle d'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Ils ont recueilli des informations et ont élaboré des propositions politiques et des propositions de stratégie en matière d'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale et en ont fait part à SME. Tous ces éléments vont être rassemblés afin d'être publiés dans le cadre d'une étude de l'UE sur la santé mentale et l'inclusion sociale. SME espère que cette publication sera un instrument utile dans l'ensemble des Etats membres et constituera un apport aux Rapports stratégiques nationaux ainsi qu'aux stratégies en matière de plaidoyer visant à promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

### **Activités et événements phares de SME:**

- Projet de SME intitulé « *Bonnes pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale* », un projet transnational d'échanges, financé dans le cadre du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale de la Commission européenne (2002-2006) **(a pris fin en août)**.
- Programme de travail de SME dans le domaine d'inclusion sociale : "*De l'exclusion à l'inclusion: faire de l'inclusion sociale une réalité pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans l'Union Européenne*», avec le soutien du programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale de la Commission européenne (2002-2006) **(janvier-décembre)**.
- Séminaire de SME sur le renforcement des capacités destiné à ses membres, organisé à Vienne, le 30 mai 2007, visant à renforcer les capacités des membres de SME dans leur lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale **(mai)**.
- Conclusions finales du projet d'échange transnational de SME : « *Bonnes pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale* », présentées le 1<sup>er</sup> juin 2007 dans le cadre de la Conférence 2007 de Santé Mentale Europe à Vienne **(juin)**.
- Lancement du site et de la banque de données de SME sur les bonnes pratiques, provenant du projet d'échange transnational de SME : « *Bonnes pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale* », à l'occasion de la présentation des conclusions finales du projet dans le cadre de la conférence 2007 de SME à Vienne **(juin)**.
- Publication du rapport de SME : « *Bonnes pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale – Recueil de dix Etats membres de l'UE, provenant du projet d'échange transnational Projet 2005-2007 de Santé mentale Europe* » **(novembre)**.
- Préparation du programme de travail de SME pour 2008 (dans le cadre du Programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale PROGRESS 2007-2013 de la Commission européenne) ayant pour objectif général le développement et le renforcement des capacités de SME et de ses organisations membres -notamment les personnes ayant des problèmes de santé mentale, qui courent le risque de devenir pauvre et de connaître l'exclusion sociale- en vue d'informer et d'influencer les politiques et processus relatifs aux politiques

sociales et d'emploi au niveau local, national, régional et européen, afin qu'elles reflètent mieux les besoins des personnes ayant des problèmes de santé mentale (**décembre**).

## **HANDICAP ET SANTÉ MENTALE**

En 2007, la Commission européenne a publié une communication sur l'analyse de la situation des personnes handicapées au sein de l'Union Européenne et a proposé de nouveaux objectifs pour son Plan d'Action en faveur des personnes handicapées pour 2008-2009. Prenant en considération le fait que les « les personnes handicapées continuent d'être exclues du marché du travail de façon disproportionnée » et afin de se saisir de cette question, la Commission se propose de lancer des actions pour la participation inclusive à travers l'accessibilité ainsi que des actions visant la jouissance intégrale des droits fondamentaux.

En juillet 2007, les premières dispositions du règlement de l'UE relatif aux droits des passagers d'avion sont rentrées en vigueur. Le but général de ce règlement est de garantir l'égalité de traitement pour tous les passagers y compris « toute personne à mobilité réduite ou ayant une déficience sensorielle, un handicap intellectuel ou tout autre type de handicap, ou les personnes âgées ou toute personne dont la situation nécessite une attention particulière et l'adaptation des services disponibles auprès de tous les passagers à leurs besoins spécifiques ». SME a soutenu la campagne du Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH) concernant les droits des passagers d'avion, ayant pour but de faire adopter des règles de sécurité communes en Europe ainsi qu'une large diffusion des dispositions de la législation en question. On a concentré les efforts sur l'amélioration du règlement et sur l'obtention d'une législation similaire pour tous les modes de transport.

Au cours de cette année, SME a également participé à deux études européennes significatives. La première, lancée par Inclusion Europe et menée à bien par l'Unité pour l'Intégration des personnes handicapées de la Commission, s'est concentrée sur les risques spécifiques de discrimination contre les personnes en situation de grande dépendance ou ayant des besoins complexes. Cette étude avait pour but d'aider à une meilleure compréhension des obstacles rencontrés par les personnes en situation de grande dépendance et explorer les moyens permettant de promouvoir une vie indépendante. L'étude a lancé une discussion sur la façon dont on pouvait promouvoir des services de proximité centrés sur la personne comme moyens de lutte contre la discrimination des personnes en situation de grande dépendance. La deuxième étude « Désinstitutionnalisation et vie dans le tissu social – Conclusions et coûts » a été le résultat d'un projet financé par la Commission européenne et menée à bien par un consortium Européen sous la direction du Centre Tizard de l'Université de Kent, de l'Unité de Recherche sur les services sociaux aux personnes de l'Université de Kent et de l'Ecole d'économie de Londres (Projet DECLOC). Il s'agissait d'aider les gouvernements européens à moderniser les services offerts aux personnes handicapées en remplaçant les soins institutionnels par des services de proximité qui ont pour but d'améliorer avant tout la qualité de vie des personnes handicapées et de promouvoir leur participation égale au sein de la société.

SME a travaillé en collaboration avec le FEPH sur les droits des femmes et des filles handicapées, qui ont été reconnus comme une question clef dans le rapport du Parlement Européen (PE) adopté en avril 2007. SME était représenté à la Conférence européenne ayant pour thème : « *Reconnaître les droits des filles et des femmes handicapées – Une valeur ajoutée pour la société de demain* ». Le but de cette conférence était de promouvoir l'égalité et d'améliorer la vie des filles et des femmes handicapées en Europe dans le cadre de l'Année européenne de l'égalité des chances

pour tous, afin de marquer le 10<sup>ème</sup> anniversaire du Manifeste du FEPH par les filles et les femmes handicapées d'Europe. Au cours de cette conférence, on a présenté et adopté une Déclaration sur les femmes et le handicap.

### **Activités et événements phares de SME:**

- Implication dans la campagne menée par le Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH) dans le cadre de son 10<sup>ème</sup> anniversaire intitulé *1million4disability* (un million de signatures pour les personnes handicapées) en faveur d'une législation européenne globale qui protégera les personnes handicapées des discriminations dans tous les domaines de la vie (**janvier-octobre**).
- Participation au séminaire sur l'implication des usagers, organisé par la Coalition européenne pour la vie dans le tissu social (ECCL), à Zagreb (Croatie). L'objectif de ce séminaire était de discuter de la façon dont on pouvait impliquer les usagers dans le processus de désinstitutionalisation et en vue de mettre sur pied des alternatives de proximité pour remplacer les institutions (**avril**).
- Participation à la réunion des experts sur l'étude concernant les « *Risques spécifiques de discrimination à l'encontre des personnes en situation de grande dépendance ou ayant des besoins complexes* », menée à bien par Inclusion Europe (**septembre**).
- Participation à la conférence européenne sur le thème « *Reconnaître les droits des filles et des femmes handicapées – Une valeur ajoutée pour la société de demain* », organisée à Madrid conjointement par le Comité des femmes handicapées du FEPH et le CERMI (Comité espagnol des représentants des personnes handicapées) (**novembre**).
- Participation à la Conférence internationale sur le thème « *Désinstitutionalisation et vie au sein de la collectivité : perspectives comparatives et implications internationales* », organisée à Prague (République tchèque) par le projet DECLOC (Désinstitutionalisation et vie dans le tissu social – Conclusions et coûts) (**novembre**).
- Collaboration avec l'Intergroupe Handicap du Parlement Européen (**en cours**).

### **DROITS DE L'HOMME ET SANTÉ MENTALE**

L'UE a déclaré 2007 comme « *Année européenne de l'égalité des chances pour tous* ». SME a salué cette initiative étant donné que la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale et qui mène à la discrimination est encore très répandue. Une étude menée par l'Eurobaromètre en 2003 au sein des 15 Etats membres de l'UE démontre qu'il existe une plus grande probabilité pour que les personnes ayant des problèmes de santé mentale soient perçues comme n'ayant pas « les mêmes chances pour obtenir un emploi, une formation ou une promotion » que les autres. SME a fait un travail de sensibilisation sur cette question en s'associant à une étude menée sur l'ensemble de l'UE concernant les discriminations multiples et en participant à la publication des résultats finaux d'une enquête de SME démontrant que les personnes ayant des problèmes de santé mentale n'ont toujours pas accès à certains types d'aide financière.

Il convient également de mentionner la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et son approche basée sur la non-discrimination. Ce traité historique a été adopté en décembre 2006 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il s'agit de la première convention juridiquement contraignante qui protège et promeut les droits des personnes handicapées, notamment les personnes ayant des handicaps psychosociaux (problèmes de santé mentale) ou des handicaps intellectuels. Sa ratification permettra d'influencer la révision des législations, des politiques et des

programmes mis en œuvre dans différents pays. Grâce à son annexe, appelée Protocole optionnel, cette Convention permettra aux personnes privées de s'adresser au Comité des droits des personnes handicapées pour présenter des allégations de violation de la Convention dès lors que toutes les voies de recours nationales seront épuisées. SME a suivi de près le processus d'assentiment et de ratification qui a eu lieu l'année passée et qui va en principe continuer et se terminer en 2008. Selon SME, il est essentiel de soutenir le modèle social du handicap, qui est reconnu dans le préambule de la Convention, au lieu de l'approche médicale qui ne fait qu'inventorier les déficiences et les symptômes chez les personnes.

SME a mené un travail d'observation relative à la mise en œuvre de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe et a participé à l'évaluation de la situation des droits fondamentaux au sein de l'Union Européenne. La protection des droits des patients européens et l'adoption de la Charte européenne des droits des patients ont notamment fait partie des sujets de préoccupation du SME.

Tout ce travail a bénéficié de l'élan politique provoqué par l'adoption du nouveau Traité pour l'Union Européenne en décembre 2007 (Traité de Lisbonne) et de la Charte des droits des citoyens, également contraignant sur le plan juridique. La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne va offrir aux citoyens européens un catalogue des droits juridiquement contraignants au niveau des institutions et des instances de l'Union Européenne et par rapport aux Etats membres lorsqu'ils appliquent la législation communautaire.

Les experts de l'Agence européenne des droits fondamentaux vont également apporter leur contribution. En effet, cette Agence a commencé ses travaux en mars 2007 et son apport aux institutions européennes et aux Etats membres sur les questions liées aux droits fondamentaux sera précieux. Ses travaux dépendront dans une large mesure du soutien des organisations de la société civile et des ONG qui formeront un réseau de coopération officiel appelé Plateforme des droits fondamentaux. SME a été associé et a participé aux consultations de l'Agence dans le cadre de sa coopération avec la société civile. SME a mis en exergue l'importance de la représentation des organisations du secteur de santé mentale au sein de cette Plateforme.

#### **Activités et événements phares de SME:**

- Publication des conclusions finales de l'enquête de SME sur l'allocation d'un budget personnel aux personnes ayant des problèmes de santé mentale **(mars)**.
- Participation à la première Journée européenne des droits du patient et à la journée d'étude sur les droits du patient **(octobre)**.
- Rencontre et collaboration avec le rapporteur chargé de la rédaction du Rapport du Parlement Européen sur la situation des droits fondamentaux au sein de l'Union Européenne pour la période 2004-2007 **(octobre)**.
- Lancement d'un rapport de SME sur la mise en œuvre de la Charte sociale européenne, en collaboration avec la Charte européenne et le Groupe des études sociales du Conseil de l'Europe (CoE) **(octobre-en cours)**.
- Implication dans l'étude sur les discriminations multiples lancée par la Commission européenne et effectuée par l'Institut danois des droits de l'Homme, dans le but de promouvoir la compréhension des causes et des effets des discriminations multiples au sein de l'Union Européenne **(jusqu'en décembre)**.
- Représentation à l'événement de lancement de l'Agence des droits fondamentaux (mars) et à la réunion de consultation de cette Agence avec la société civile sur la mise en place d'une Plateforme des droits fondamentaux **(décembre)**.
- Collaboration avec les organisations internationales non gouvernementales (OING) ayant un statut participatif auprès du Conseil de l'Europe **(en cours)**.

## **COMMUNICATION SUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA SANTÉ MENTALE**

En 2007, SME s'est efforcé de communiquer encore mieux avec ses membres et les autres intervenants.

SME a publié à cet effet plusieurs communiqués de presse afin de faire part des activités phares qu'elle a entreprises sur différents axes de travail : inclusion sociale, santé mentale, promotion de la prévention des maladies, droits de l'homme, handicap, etc. Le bulletin d'informations et le site internet de SME ([www.SME-sme.org](http://www.SME-sme.org)) reflètent également son travail.

Par ailleurs, SME a lancé d'autres sites internet concernant plus particulièrement les deux projets qu'il a menés à bien en 2007:

- « Réseau européen d'économie de la santé mentale » dirigé par l'Ecole d'économie et des sciences politiques de Londres, coordonné par Santé mentale Europe: [www.SMEen.org](http://www.SMEen.org). Ce site internet offre des informations concernant ce projet SMEEN II, les partenaires qui y sont impliqués, les activités menées à bien dans le cadre du projet ainsi que des nouvelles d'autres réseaux et des informations concernant des événements phares sur les questions économiques liées à la santé mentale.
- « Bonne pratiques en matière de lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale », coordonné par Santé mentale Europe: <http://www.mentalhealth-socialinclusion.org/home.html>. Sur ce site internet, on peut trouver une banque de données concernant l'ensemble des meilleures pratiques des dix pays partenaires du projet, listées par pays et également par domaine. Ce site a été conçu pour être une source d'inspiration pour toute personne désireuse d'apprendre la façon dont de petites initiatives locales peuvent contribuer à l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale et le fait que ces initiatives sont facilement transposables dans d'autres pays européens.

SME avait encore un autre objectif important : lancer des initiatives sur la scène européenne, accroître la visibilité de l'organisation et sensibiliser les élus politiques, les réseaux européens et les ONG par rapport à la mission et aux objectifs de SME ayant pour but d'aborder une santé mentale positive et un bien-être et de promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

### **Activités et événements phares de SME:**

- La conférence de SME « Pas de santé sans santé mentale – Du slogan à la réalité », Vienne, Autriche (**mai-juin**).
- «Egalité des chances, égalité du respect: encourager le bien-être mental sur le lieu de travail», activité de sensibilisation de SME et de John Bowis, député européen, au Parlement Européen, diffusé à la télévision sur internet du PPE-DE (**décembre**).
- Publication en ligne du bulletin d'informations mensuel de SME, en anglais et en français (**en cours**).
- La mise à jour régulière et l'ajout d'informations/de données clefs sur le site internet de SME, en anglais et en français (**en cours**).
- Publication de communiqués de presse sur différents sujets (**en cours**).